Principaux résultats de l’approche transversale par le Prof ém. J.-J.Detraux du Centre d’Etude et de Formation pour l’Education Spécialisée de l’Université Libre de Bruxelles

**Ce à quoi les personnes aspirent**

* …une meilleure qualité de vie
* cela passe par
	+ Des aménagements
	+ Une liberté d’action
	+ La disponibilité des informations
	+ L’égalité de traitement dans toutes les questions touchant la vie sociale

**Des aménagements dits « raisonnables », oui mais…**

* Concept qui reste à définir
* Peu de pertinence qu’ont les critères à la base de l’obtention d’un droit à tel ou tel aménagement
* Délais parfois très longs pour obtenir le matériel
* Beaucoup de facteurs conditionnent l’obtention et la mise en place

**Disposer d’une liberté d’action, oui mais…**

* Pour la plupart des personnes en situation de handicap, cela reste difficile voire impossible de décider par et pour elles-mêmes : pression de la famille, pression des services, manque de flexibilité,… et sentiment d’isolement!

**Disposer d’informations et de conseils, oui mais…**

* Manque d’informations dans 4 domaines : les droits, les possibilités de soutien, le diagnostic et les offres d’activités conduit à l’essoufflement

**Attentes des personnes en situation de handicap**

* Les personnes se sont exprimées de manière très nuancée, en réfléchissant à leur propre rôle et leurs propres responsabilités dans la mise en œuvre de solutions
* Elles adressent des attentes vis-à-vis
	+ Des instances gouvernementales
	+ Des divers conseils d’avis et experts
	+ Des associations de personnes handicapées
	+ Des personnes handicapées elles-mêmes

**Attentes à l’égard des instances gouvernementales**

* Reconsidérer le soutien non en termes de soins, thérapies, soutiens divers mais en termes de besoins identifiés chez chaque personne
* Repenser la conception du budget d’assistance personnelle
* Faire en sorte que les diverses administrations coopèrent entre elles
* Disposer d’une information claire et lisible
* Mettre en œuvre en pratique ce qui est énoncé dans la Convention et réduire écart entre les principes et les pratiques

**Attentes vis-à-vis des divers conseils d’avis et experts**

* Intégrer davantage les personnes handicapées dans ces diverses instances
* Participer aux décisions prises aux divers niveaux régional, provincial, municipal ainsi qu’au suivi de ces décisions

**Attentes vis-à-vis des associations de personnes handicapées**

* Continuer à assumer un rôle d’information, de conseil et de défense des droits mais de manière plus « offensive »
* Développer des associations dont l’objet serait plus transversal, s’inscrivant davantage dans l’optique sociale du handicap et pas axées seulement sur une déficience en particulier

**Attentes à l’égard des personnes handicapées elles-mêmes**

* Trop de personnes handicapées restent isolées : il faut leur apprendre à interagir sur le plan social, à anticiper des situations problématiques
* Les personnes handicapées doivent faire des efforts par elles-mêmes et ne pas attendre que tout leur soit donné « sur un plateau »

**Pour avancer..**

* Beaucoup de propositions !
* Cela va de l’information, la sensibilisation à la formation et du public en général, des professionnels et des personnes handicapées
* Cela passe par de la flexibilité et une démarche réellement centrée sur la prise en considération des besoins
* Cela passe par une meilleure utilisation des réseaux sociaux et des médias
* Cela passe enfin par une meilleure implication des personnes elles-mêmes dans toutes les procédures et décisions les concernant

**Et donc…**

* Les personnes reconnaissent que des avancées sont faites
* Mais les personnes handicapées elles-mêmes doivent davantage s’affirmer et prendre leur place
* il faut réfléchir en termes de parcours de vie en formant la personne et son entourage, dès le plus jeune âge à se penser capable d’assumer une participation sociale

**Et donc…**

* Il nous faut arrêter de confondre besoins et caractéristiques de la personne/ déficience/ diagnostic
* Urgence de mettre en place des méthodologies opérationnelles d’analyse dynamique des besoins en maintenant une logique de confrontation et de négociation